

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Le tournoi est organisé par le club Besançon, Tour Prends Garde !, représenté par son président Laurent Abbenzeller, et se déroule à la Maison de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux, 1 Avenue Ducat 25000 BESANCON.

Article 2 : Cet open est homologué par la FFE. Les résultats seront pris en compte pour le classement Elo.

Article 3 : L'arbitre du tournoi est Benoît NOYELLES, Arbitre Fédéral Open 1 FIDE.

Article 4 : Les appariements sont réalisés au système Suisse intégral à l'aide du logiciel Papi.

Article 5 : Inscription et pointage. Inscription par internet sur le site du club ou lors du pointage. Le pointage a lieu le samedi 28 septembre 2024 de 14 h 45 à 15 h. Tarifs : adultes : 0 € jeunes : 0 €. Seuls les joueurs qui se seront présentés au pointage seront appariés à la 1ere ronde. Il est possible d'intégrer le tournoi à partir de la ronde 3, mais plus au-delà.

Article 6 : Horaires et dates : début des rondes à 15 h. En gras, la date officielle de la ronde.

- Ronde 1 : **28 septembre**
- Ronde 2 : **5 octobre** et 12 octobre
- Ronde 3 : **19 octobre** et 26 octobre
- Ronde 4 : **9 novembre** et 16 novembre
- Ronde 5 : **30 novembre** et 7 décembre
- Ronde 6 : **14 décembre** et 21 décembre
- Ronde 7 : **11 janvier** et 18 janvier

Article 7 : Cadence, déroulement de la partie et comportement des joueurs :

- Cadence : 1 h 30 / 40 coups + 30' + 30 sec par coup pendant toute la partie (Fischer).
- Les règles de jeu sont celles de la FIDE.
- La partie est perdue après 30 minutes de retard.
- En cas d'impossibilité de jouer la 1ere ronde, avertissez l'arbitre pour être intégré au tournoi à la seconde. Possibilité également de prendre un bye.
- Pour les autres rondes, le joueur ne pouvant jouer aux dates prévues doit **IMPÉRATIVEMENT** prévenir son adversaire, convenir d'une nouvelle date qui devient alors la date officielle et adresser une copie des courriels à l'arbitre ✉. Si l'accord n'est pas possible, le joueur qui ne peut être présent à la date officielle perd par forfait. En l'absence de courriel des deux joueurs, les deux perdront par forfait.
- La notation est obligatoire pendant toute la partie.
- La feuille de partie doit être le plus lisible possible et doit comporter le résultat ainsi que les 2 signatures avant d'être remise à l'arbitre.
- Pendant la partie, il est formellement interdit d'analyser dans la salle de jeu.
- Le joueur se gardera de toute discussion ou lecture suspecte.
- Il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu, à moins que l'appareil en question ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et rangé dans un sac fermé que le joueur ne sera pas autorisé à transporter avec lui lors de ses déplacements, y compris à la buvette ou aux toilettes. Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra sa partie

immédiatement, son adversaire étant déclaré gagnant. Ceci s'applique notamment en cas de sonnerie de téléphone.

- Le protocole sanitaire en vigueur au moment du tournoi (affiché dans la salle) sera respecté.

Article 8 : Le Bye

Tout joueur pourra prendre un bye, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre de son tournoi AVANT la fin de la ronde précédente. Chaque joueur est limité à un bye maximum pendant le tournoi, et avec impossibilité de le faire dans les deux dernières rondes.

Article 9 : Classement et prix

- Le classement est établi par l'addition des points marqués.
- Les départages utilisés sont, dans l'ordre : le buchholz tronqué puis la performance.
- Pas de prix pour ce tournoi interne.

Les joueurs, en s'inscrivant à ce tournoi, acceptent le règlement intérieur, sans restriction.